

## Mouvement « B-Corp » ou le pouvoir de l'entrepreneuriat au service du bien commun

Dans cette période de mutation, le rôle des entreprises est amené à évoluer. La seule recherche du profit n'est plus suffisante, même pour faire du profit ! Dans le Nord, un double projet économique et social est historiquement fortement ancré dans l'esprit entrepreneurial de la région. Redéfinir le succès en entreprise n'en demeure pas moins d'actualité. Au-delà des effets de communication ou de l'affichage de bonnes intentions, la question de la reconnaissance de ces entreprises qui assument des finalités sociales et environnementales au même titre que les profits économiques se pose.

C'est ce que propose la labellisation « B Corp. » Ce mouvement né aux Etats-Unis il y a dix ans s'est propagé rapidement en Amérique Latine ([Empresas B](#)), en Australie et plus récemment en Europe. Lancé officiellement en France lors de l'édition 2015 du World Forum for a Responsible Economy à Lille, B Corp est avant tout une communauté de pionniers souhaitant renforcer l'exigence du principe d'entreprise « citoyenne » et qui veulent « faire évoluer le capitalisme » en s'engageant pour le bien commun (B Corp est l'acronyme de Benefit Corporation)



Les Soirées 'Vivre l'économie autrement' sont proposées par



Centre spirituel  
du Hautmont



Le slogan des B Corp est « *Ne pas chercher à être la meilleure entreprise du monde mais la meilleure pour le monde.* » Ainsi, les entreprises privées peuvent, elles aussi, être actrices du changement. Avoir un impact positif sur la société et l'environnement ne serait pas du ressort exclusif de l'État ou des ONG.

Plus de 2000 entreprises ont obtenu cette certification exigeante dans 50 pays. Des entreprises emblématiques comme Patagonia, les glaces Ben & Jerry's ou l'entreprise brésilienne de cosmétique Natura ouvrent la voie. Ce succès est tel que Paul Polman, PDG d'Unilever, a annoncé son intention de transformer son entreprise en B-Corp.

**Pour nous parler de ces Business qui peuvent être modèles, nous aurons la chance d'accueillir deux entrepreneurs pionniers en France du mouvement B Corp :**

- **Elisabeth Laville**, fondatrice du cabinet Utopies, première entreprise certifiée B-Corp en France en 2014 et qui représente le mouvement en France. Elisabeth a une vue globale du mouvement et a accompagné la labellisation et la transformation de nombreuses entreprises en France.
- **Emery Jacquillat**, PDG de Camif Matelsom, qui a relancé la Camif après son dépôt de bilan fin 2008 sur la base d'un modèle entièrement repensé autour de la création de valeur partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes, sur les plans économique, social, sociétal et écologique.

Pour en savoir plus, voici un article retraçant l'origine du mouvement : « [B Corporations, une nouvelle génération d'entreprises au service du bien commun](#) »

Pour en savoir plus sur nos intervenants :

- **Elisabeth Laville, fondatrice d'Utopies**

Diplômée d'HEC en 1988, Elisabeth a passé quelques années au planning stratégique de deux agences de publicité avant de créer Utopies en 1993. Elle est depuis reconnue comme l'une des expertes européennes du développement durable. Elle a reçu le Prix Veuve Clicquot de la Femme d'Affaires de l'année en 2008 et a été faite Chevalier de la Légion d'Honneur cette même année. Elle est l'auteur du best-seller « L'entreprise verte » et de plusieurs autres ouvrages. Elle siège au Conseil d'Administration de Nature & découvertes, de Rabot Dutilleul et de plusieurs ONG ou fondations (dont Unis-Cités et la Fondation Tour du Valat).

- **Emery Jacquillat, PDG de Camif Matelsom**

Fondateur de Matelsom, pionnier de la vente de literie par internet, qu'il crée en 1995 à l'âge de 24 ans. En 2009, il fait le pari audacieux de relancer la Camif et d'en faire la référence de l'équipement durable de la maison.

L'ancienne «Coopérative des adhérents à la mutuelle des instituteurs de France», fondée en 1947 par Edmond Proust et qui équipa des générations d'instituteurs, est en train de renaître de ses cendres. En effet fin 2008, le numéro 3 de la VPC derrière La Redoute et les 3 Suisses déposait le bilan. Début 2009, Emery Jacquillat reprend la marque avec un objectif : **relancer la Camif en redonnant à ses clients de la confiance et du sens.**

Camif.fr réalise aujourd'hui 70% de son Chiffre d'Affaires avec des fabricants français valorisés par des reportages vidéos « Les Coulisses de la fabrication », et favorise la consommation locale, avec une fonctionnalité innovante de Conso'localisation, limitant les émissions de CO2 et préservant l'emploi.

Elu Manager de l'Année des Deux-Sèvres en 2011, il remporte le prix "Osons la Croissance Responsable" en 2013.